

# COMPTE RENDU

SUR

## L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1894

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1894.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 31 mars 1886, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

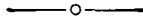
- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police;
- 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes;
- 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
- 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5<sup>o</sup> Département Militaire ;
- 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
- 7<sup>o</sup> Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Payerne et Yverdon.

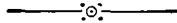
---

## DEUXIÈME PARTIE

## INSTRUCTION SUPÉRIEURE



## UNIVERSITÉ



Durant l'année 1893-1894, l'Université n'a pas vu se produire de fait particulièrement saillant, car nous ne pouvons considérer comme tel la circonstance que sa marche progressive s'est encore accentuée : le passé nous permettait de le prévoir. Il nous serait difficile cependant de ne pas faire remarquer à ce propos que l'affluence des étudiants étrangers dans le semestre d'été, affluence qui a été singulièrement grande en 1894, ne doit pas nous faire illusion, les jeunes gens qui nous arrivent en foule à cette époque de l'année nous quittant volontiers vers la fin des beaux jours.

Le nombre de nos professeurs ne s'est pas accru dans le cours de cette année, et la situation d'un seul d'entre eux a été modifiée : M. V. Pareto, professeur extraordinaire d'économie politique, a été nommé par le Conseil

d'Etat professeur ordinaire. Nous aimons à penser que cette mesure si légitime nous assurera les services prolongés de ce savant distingué.

Les excellents rapports de l'Université avec les écoles de Hautes études de la Suisse et du dehors ont été marqués pendant l'été et au commencement de l'automne par plus d'une invitation à des fêtes ou à des réunions d'un caractère scientifique. C'est d'abord le Conseil général des Facultés de Caen qui a convié l'Université à assister à l'inauguration d'un nouvel édifice. Son Recteur, M. le professeur Favey, s'est rendu dans cette ville et y a rencontré le meilleur accueil. Pour ne pas quitter la France, nous mentionnerons également maintenant la convocation que tous les professeurs de Lausanne ont reçue de l'Université de Lyon à prendre part au Congrès de l'Enseignement supérieur, qui s'est réuni dans cette grande cité vers la fin d'octobre. De nombreux professeurs y ont représenté l'Université.

L'Université de Halle a célébré au mois d'août le deuxième centenaire de sa fondation. MM. les professeurs Favey, recteur, et H. Vuilleumier, ont été chargés de porter nos félicitations à cette vaillante école, avec laquelle notre modeste Académie — longuement école de Théologie principalement — s'est senti, dans notre siècle surtout, une réelle affinité. La réception qui a été faite à nos délégués leur a laissé le meilleur souvenir. Nous ne voulons pas omettre d'indiquer, du moins d'un mot, la part que l'Université a prise au Congrès des Orientalistes, réuni à Genève au mois de septembre. MM. Vuilleumier et Spiro devant se trouver là dans leur domaine, c'est à eux qu'incombait la tâche de figurer, en son nom, dans ce très savant milieu.

L'Université a été instituée son héritière par feu le Dr Bornand, de Ste Croix, ancien élève de l'Académie, mort à Berne le 21 juin 1894. Elle n'a pu entrer en possession de cet héritage, du fait d'une opposition que nous étions loin de prévoir. Le testateur avait, en 1887, institué comme héritière l'Académie de Lausanne. On conteste aujourd'hui que l'Académie eut la capacité morale et, en outre, que l'Université soit la même personne juridique. Un procès est actuellement engagé.

Bien qu'il s'agisse d'un événement postérieur de trois mois à la fin de l'exercice auquel a trait ce rapport, nous ne pouvons passer aujourd'hui sous silence la grande perte que nous avons faite au mois de janvier 1895 en la personne du doyen de nos professeurs, M. Charles Secrétan, enlevé subitement, à l'âge de 80 ans. L'œuvre de ce penseur d'une originalité si puissante lui survit, l'influence de ses écrits ira, grandissant de plus en plus, à mesure qu'ils seront davantage étudiés et mieux compris.

### § 1. Corps enseignant.

A l'ouverture des cours, le corps enseignant pour l'année 1893-1894 était composé de 27 professeurs ordinaires, de 28 professeurs extraordinaires et de 16 privat-docents et lecteurs. Nous devons ajouter à cette liste sommaire, comme précédemment déjà, les noms de M. le juge fédéral Soldan, de MM. les professeurs Brocher, Jaquemot et Muret, de l'Université de Genève, qui, tous trois, ont continué leurs leçons dans les Facultés de Droit et des Lettres.

M. Spiro, qui dès l'origine de l'Université, avait bien voulu se charger de l'enseignement de langues orien-



tales à titre de privat-docent, a été nommé professeur extraordinaire à la fin du semestre d'hiver.

M. Parander, ancien pasteur, a fait, en été, des cours de langue et de littérature italiennes, en qualité de lecteur. Ce serait avec une réelle satisfaction que nous verrions se développer chez nous l'étude trop négligée de cette langue.

Nous avons eu le regret de voir M. M<sup>s</sup> Lacombe, professeur de géométrie, nous quitter pour se rendre à Zurich où une chaire lui a été offerte à l'Ecole polytechnique. Il a été remplacé par M. H. Joly, maître à l'Ecole industrielle cantonale.

C'est avec peine également que nous avons dû accepter la démission de M. William Grenier, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, l'état de sa santé l'ayant obligé à résigner des fonctions qu'il remplissait avec un zèle et un soin particuliers depuis plusieurs années. M. le professeur Dapples a bien voulu se charger de sa succession.

## § 2. Etudiants.

En 1893-1894, les étudiants ont présenté l'effectif suivant :

### FACULTE DE THEOLOGIE

	Hiver		Été	
	Etud.	Audit.	Etud.	Audit.
Vaudois. . . . .	40	1	39	—
Confédérés. . . . .	8	—	9	—
Etrangers . . . . .	2	—	2	1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	50	1	50	1

## FACULTÉ DE DROIT

	Hiver		Été	
	Etud.	Audit	Etud	Audit
Vaudois. . . . .	13	14	9	11
Confédérés. . . . .	15	1	16	1
Etrangers . . . . .	79	3	140	2
	<u>107</u>	<u>18</u>	<u>165</u>	<u>14</u>

## FACULTÉ DE MÉDECINE

Vaudois. . . . .	31	—	31	—
Confédérés . . . . .	39	—	39	—
Etrangers . . . . .	34	1	30	3
	<u>104</u>	<u>1</u>	<u>100</u>	<u>3</u>

## FACULTÉ DES LETTRES

Vaudois. . . . .	19	31	17	4
Confédérés . . . . .	3	7	5	7
Etrangers . . . . .	18	19	21	11
	<u>40</u>	<u>57</u>	<u>43</u>	<u>22</u> <sup>a</sup>

## FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES  
ET MATHÉMATIQUES

Vaudois. . . . .	16	6	13	3
Confédérés . . . . .	6	4	4	3
Etrangers . . . . .	17	8	26	8
	<u>39</u>	<u>18</u>	<u>43</u>	<u>14</u>

## II. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Vaudois. . . . .	3	—	3	—
Confédérés . . . . .	11	—	10	—
Etrangers . . . . .	6	—	4	—
	<u>20</u>	—	<u>17</u>	—

*NB.* — Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 115 étudiants.

## III. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Vaudois. . . . .	21	—	16	—
Confédérés . . . . .	13	—	14	—
Etrangers . . . . .	23	—	15	—
	<u>57</u>	—	<u>45</u>	—

## RÉSUMÉ

Faculté de Théologie . .	50	1	50	1
» » Droit. . . . .	107	18	165	14
» » Médecine . . . . .	104	1	100	3
» des Lettres . . . . .	40	57	43	22
» » Sciences (Sc. natur. et mathématiques)	39	18	43	14
Faculté des Sciences (Sc. pharmaceutiques) . . .	20	—	17	—
Faculté des Sciences (Sc. techniques). . . . .	57	—	45	—
	<u>417</u>	<u>95</u>	<u>463</u>	<u>54</u>

*NB.* — Les cours publics ont été suivis pendant le semestre d'hiver par 247 « auditeurs », pendant le semestre d'été par 32 « auditeurs », non mentionnés ci-dessus.

### § 3. Grades.

*Licencié en théologie.* — L'Université a conféré ce grade à 7 candidats : MM. Emile Butticaaz, de Treytorrens ; Dedie, Marc, de Corcelles (Jura bernois) ; Charles Marguerat, de Lutry ; Emile Meystre, de Thierrens ; Charles Moreillon, de Bex et Vevey ; Jules Perret, de Rolle ; James Siordet, de Genève.

*Docteur en droit.* — Conféré à 4 candidats : MM. Angelo Bonzanigo, de Bellinzone ; Agop Mégavorian, de Trébizonde ; Oscar Rapin, de Payerne ; Sidney Schopfer, de Lauenen (Berne) et Lapraz.

*Licencié en droit.* — Conféré à 16 candidats : MM. Slavtcho Babadjanoff ; Spas Boukoff ; Stoyan Bourmoff ; Jean Branecoff ; Jonco Gountcheff ; Stephan Kiriakoff ; Ivan Kauteff ; Bona Loungoff ; Dentcho Loutchnikoff ; Nicolas Popoff ; Théodore Sirakoff ; Christo Varbanoff ; Gheorghii Vlahoff, tous originaires de Bulgarie ; Henri Poudret, de Lausanne ; Oscar Rapin, de Payerne ; Sidney Schopfer, de Lapraz.

*Docteur en médecine.* — Conféré à 3 candidats : MM. Henry Ceresole, de Vevey ; Edmond de Rham, de Giez ; Eugène Olivier, d'Eysins.

*Docteur ès-lettres.* — Conféré à 1 candidat : M. Léon Winiarski, Polonais.

*Licencié ès-lettres classiques.* — Conféré à 1 candidat : M. René Morax, de Mex.

*Licencié ès-lettres modernes.* — Conféré à 4 candidats : MM. Eugène Corthésy, de Dompierre ; Edgar



Jacot, de Coffrane (Neuchâtel); André Langie, de Montreux; M<sup>lle</sup> Fanny Meylan, de la Vallée de Joux.

*Docteur ès-sciences (chimie).* — Conféré à 3 candidats: MM. Frédéric Koch, Bavaois; Hugo Kratz et Albert Nagelschenitz, tous deux Prussiens; — (*sciences physiques*), conféré à 1 candidat: M. Werner Schmidt, d'Eberfeld.

*Licencié ès-sciences physiques et naturelles.* — Conféré à 3 candidats: MM. Georges Gaillard, de Sergey; Paul Jomini, de Payerne; Alexandre Schenk, de Noville.

*Licencié ès-sciences mathématiques et physiques.* — Conféré à 1 candidat: M. Edouard Mack, de Vevey.

*Licencié ès-sciences mathématiques.* — Conféré à 2 candidats: M. Michel Hurgot, Roumain; M<sup>lle</sup> Charlotte Wedell, Danoise.

*Ingénieur-constructeur.* — Conféré à 4 candidats: MM. Alexis Herzen, de Châtel sur-Morat; Ilia Kahn, Russe; Ernest Reber, de Payerne; Joseph Zahorsky, Bulgare.

*Ingénieur-mécanicien.* — Conféré à 1 candidat: M. Gustave Pérusset, de Baulmes.

## THÈSES

### DOCTEURS EN DROIT

Bonzanigo, Angelo. — *La publicité de l'hypothèque en droit tessinois.*

Mégavorian, Agop. — *Etude sur la famille en droit arménien.*

Rapin, Oscar. — *Le droit au travail.*

Schopfer, Sidney. — *Le principe juridique de la neutralité et son évolution dans l'histoire du droit de la guerre.*

## DOCTEURS EN MÉDECINE

Ceresole, Henry. — *Contribution à l'étude de la Craniectomie dans la microcéphalie et l'idiotie.*

de Rham, Edmond. — *Un cas de myélite dermique avec localisations spéciales intéressantes.*

Olivier, Eugène. — *Le développement du cancer pancréatique.*

## DOCTEURS ÈS-SCIENCES

Schmidt, Werner. — *L'aimantation du fer sous l'action de faibles forces magnétiques.*

Koch, Fritz. — *Phytochemische Studien; Beiträge zur Kenntniss der mitteleuropäische Galläpfel sowie der Scrophularia nodosa.*

Nagelschenitz, Albert. — *Ueber Dichroïne und Oxy-chroïne des Orcins nebst Beitrag über die Constitution des Resorufins.*

Kratz, Hugo. — *Ueber  $\alpha$ -Phenol-Dichroïne und Phenol-Oxy-chroïne nebst Beitrag über die Constitution der Resorufins.*

## DOCTEUR ÈS-LETTRES

Winiaski, Léon. — *Les finances de la Russie.*

## LICENCIÉ EN DROIT

Poudret, Henri. — *Essai sur l'infanticide.*

#### § 4. Prix de Faculté.

Aucun mémoire n'a été présenté. Nous aimons à penser que ce fait est accidentel, et surtout qu'il n'est pas l'indice d'un relâchement dans le travail et le zèle.

#### § 5. Concours.

L'an dernier, nous exprimions le regret de voir nos étudiants se désintéresser des « concours ». Malheureusement, l'année 1893-1894 ne les a point trouvés davantage enclins à s'imposer un labeur qu'ils envisagent sans doute comme quelque peu surogatoire. Nous sommes, d'ailleurs, portés à supposer, comme nous l'avons déjà dit, que la cause de cette situation est, dans une certaine mesure, indépendante de la volonté des étudiants. Le règlement devra, nous semble-t-il, être révisé, car il serait déplorable que l'institution des concours, si florissante à l'Académie, périclitât à l'Université. Deux étudiants seulement ont présenté des travaux. Leurs noms ont été proclamés en séance publique, le 23 décembre.

#### § 6. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1893-1894 sont au nombre de 13, dont 3 appartenant à la Faculté de théologie, 2 à la Faculté de médecine, 2 à la Faculté des lettres, 6 à la Faculté des sciences. Le montant de ces subsides s'est élevé à *Fr.* 2,560.

#### § 7. Discipline.

La discipline a été bonne dans tout le cours de l'année 1893-1894, car nous ne pouvons pas attacher grande

importance à certaines manifestations, qui se sont produites à la suite de telle séance d'une future « Association des étudiants », où des divergences de vues s'étaient un peu nettement accusées.

### § 8. Cours et auditeurs.

(Rapports spéciaux des Facultés.)

*Faculté de théologie.* — Pendant les semestres d'hiver et d'été 1893-1894, le nombre des étudiants en théologie a été de 51, dont 22 recrues, tandis que, l'année précédente, ce nombre était de 41. Cette augmentation ne vient pas d'étrangers, qui abondent dans d'autres auditoires de l'Université. Le rôle de la Faculté de théologie demeure, en s'élargissant, ce qu'il était autrefois, essentiellement national.

Pendant l'année écoulée, 11 étudiants ont passé avec succès leurs examens propédeutiques et 7 ont obtenu leurs diplômes de licencié. Un de nos jeunes élèves est décédé.

Un grand nombre de nos étudiants ont concouru cette année pour le prix Levade (prix de « lecture »), qui a été partagé entre quatre d'entre eux.

Aux cours de MM. les professeurs ordinaires et extraordinaires est venu s'ajouter en hiver, comme précédemment, celui de M. le pasteur Narbel sur les missions. Pour l'année prochaine nous avons accueilli avec joie l'offre de M. Gautier, professeur à la Faculté libre, de faire profiter l'Université des recherches faites par lui dans son récent séjour en Palestine.

Sur la proposition de notre Conseil, le Sénat universitaire a conféré à M. Bovon, professeur à la Faculté

libre, le titre de docteur en théologie *honoris causa*. Nous avons tenu à rendre ainsi hommage au savant qui vient de doter le protestantisme de langue française, d'un ouvrage qui, par sa valeur scientifique et sa haute inspiration, est un honneur pour notre pays.

Nous terminons notre rapport de l'année dernière en rappelant le vingt-cinquième anniversaire de l'enseignement de notre cher et savant professeur M. Vuilleumier. L'automne 1894 était pour notre Faculté une date qui l'invitait à nouveau à payer à l'un des siens le juste tribut de sa grande reconnaissance. Il y a vingt-cinq ans aussi que M. Dandiran commençait les cours qu'a suivis dès lors toute une génération, qui le vénère et l'aime comme un père. Une joyeuse fête a réuni les anciens élèves, les amis, les autorités et les citoyens qui savent ce qu'ils doivent, ce que doivent notre Église et notre patrie aux deux hommes qui, depuis un quart de siècle, n'ont cessé de livrer sans compter, autour d'eux, les trésors de leur activité spirituelle.

*Faculté de droit.* — Les cours de cette Faculté continuent à être suivis par un nombre très considérable d'étudiants et d'auditeurs, parmi lesquels les Allemands et les ressortissants des principautés danubiennes, les Bulgares surtout, sont toujours au premier rang.

Il y avait eu au semestre d'hiver 1892-1893 114 étudiants et 178 au semestre d'été 1893. Ces chiffres ont été pour les semestres correspondants de 1893-1894 respectivement de 125 et de 179.

Un nombre relativement grand d'étudiants ont subi avec succès les examens de doctorat et de licencié en droit, soit à titre de Vaudois, soit à titre d'étranger. Nous en donnons ailleurs une liste complète. Nous nous borne

ons à mentionner ici comme spécialement dignes d'attention les dissertations de M. Mégavorian, candidat au doctorat en droit sur « La famille et le mariage en droit arménien », et de M. Schopfer, candidat au doctorat et à la licence, sur le « principe juridique de la neutralité ».

*Faculté de médecine.* — M. Maurice Muret a été agrégé comme privat-docent pour la gynécologie et l'obstétrique sur la présentation de nombreux travaux, qui dénotent de solides connaissances. Sa thèse d'agrégation a pour titre : « Des positions transversales du sommet au détroit inférieur du bassin. » M. Muret a fait, le 24 avril 1894, une leçon publique d'ouverture sur le rôle du système nerveux dans les affections gynécologiques. — M. le professeur Larguer a été désigné comme doyen de la Faculté pour une période de deux ans.

Le nombre des étudiants en médecine est en augmentation sur l'année précédente. En effet 71 étudiants, dont 14 dames, ont suivi les cours propédeutiques, 33, dont 4 dames, les cours cliniques, en hiver. En été, 58, dont 11 dames, étaient inscrits pour les cours propédeutiques, 42, dont 4 dames, pour les cours cliniques.

La Commission fédérale d'examens a tenu 3 sessions, elle a délivré des certificats, après épreuves sur les sciences naturelles, à 14 étudiants, — après épreuves sur les sciences anatomo-physiologiques, à 12 étudiants, et elle a conféré à 12 étudiants le diplôme professionnel.

La Faculté s'est préoccupée du fait que les étrangers qui ne possèdent pas les certificats de rigueur pour être admis aux épreuves fédérales n'avaient jusqu'ici à leur disposition que le grade de docteur en médecine, qui s'obtient à la suite d'épreuves théoriques seulement et

n'a pour l'étudiant qui a traversé les études de médecine qu'une valeur justificative très réduite. Elle a décidé de demander au Département de l'Instruction publique, avec l'appui de l'Université, l'autorisation de créer « un certificat d'études médicales », ce qui lui a été accordé. Le Règlement du certificat en question est aujourd'hui en vigueur. Ce titre sera délivré à la suite d'épreuves équivalentes à celle des examens fédéraux qui confèrent le droit d'exercer la médecine en Suisse et suivant le même programme théorique et pratique. Ces épreuves comprennent trois parties indépendantes : épreuves sur les sciences physiques et naturelles, épreuves sur les sciences anatomo-physiologiques, épreuves théoriques et pratiques sur les branches diverses de la science médicale. Elles ont lieu devant un jury composé des professeurs enseignants présidé par le doyen. Cette création comble une lacune regrettable, elle donne satisfaction à l'étudiant étranger, qui désire ne pas quitter la Faculté sans emporter une pièce justificative d'études sérieuses théoriques et pratiques, couronnées par des épreuves.

*Faculté des lettres.* — La Faculté des lettres, par la nature même des épreuves qu'elle impose, ne saurait avoir qu'un nombre limité d'étudiants pour suivre les principaux cours et aspirer aux diplômes.

Cinq candidats se sont présentés à la licence et ont obtenu ce grade en juillet 1894.

Plusieurs fois, durant cette année, on s'est adressé à la Faculté pour obtenir le doctorat ès lettres. Mais la plupart des candidats ne remplissant par les conditions voulues par le règlement, ont dû être écartés ou renvoyés à des temps meilleurs. Mentionnons cependant

exception honorable : M. Winiarski, après avoir subi avec succès les épreuves préliminaires du doctorat, a été admis à présenter sa dissertation. Il l'a défendue publiquement devant un nombreux auditoire, le 4 juillet 1894. Elle avait comme sujet principal « Les finances russes » et était précédée d'un travail sur l'impôt. Le même jour, la Faculté a conféré à M. Winiarski le titre de docteur ès-lettres.

*Faculté des Sciences.* — SECTION DES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES ET NATURELLES. — Le personnel enseignant s'est augmenté d'un privat docent pour la botanique. M. le D<sup>r</sup> P. Jaccard, qui offre aux étudiants un cours d'embryologie végétale. Les travaux de laboratoires prennent un développement d'année en année plus considérable, comme l'indiqueront les rapports spéciaux. Il est à souhaiter qu'il en soit de même des exercices pédagogiques et scientifiques que quelques professeurs ont eu la bonne volonté d'organiser et qui offriront de précieuses ressources à ceux de nos étudiants qui se vouent à l'enseignement.

Huit étudiants se sont présentés en 1894 aux examens de licence. Sur ce nombre, trois ont obtenu la licence ès sciences physiques et naturelles, trois la licence ès sciences mathématiques. Quatre doctorats ont été accordés, dont trois pour des thèses de chimie et un pour une thèse de physique.

La Faculté des sciences offre maintenant aux étudiants dix laboratoires distincts, dont trois pour la chimie, deux pour la physique, deux pour la botanique, deux pour la géologie et pour la minéralogie, et un pour la zoologie et l'anatomie comparée.



Le *laboratoire de chimie agricole* est fréquenté actuellement par sept élèves appartenant en même temps au Cours supérieur de l'Ecole cantonale d'agriculture. Sous la direction de M. E. Chuard, ces jeunes gens s'exercent aux méthodes d'analyse des diverses matières agricoles, sols, engrais, vins, eaux, etc.

Le *laboratoire de physique générale*, dirigé par M. Henri Dufour, a été fréquenté par 14 étudiants commençants. En outre, un étudiant, M. Schmidt, d'Elberfeld, y a préparé son doctorat, qu'il a obtenu en octobre 1894.

En février 1894, un savant russe, M. le professeur Chroustchoff, a demandé l'autorisation de poursuivre au laboratoire ses recherches sur les raies d'absorption du spectre, recherches poursuivies jusqu'à la fin du semestre d'été. Pendant ce temps, ce même savant a fait un cours libre sur les *Equilibres chimiques*. Pendant le semestre d'été, des travaux pratiques spéciaux pour les étudiants en médecine ont eu lieu, qui ont servi en même temps de répétition du cours.

Le *laboratoire d'électricité industrielle* s'est ouvert sous la direction de M. A. Palaz au semestre d'été 1894. Son installation s'est faite dans une partie des locaux occupés auparavant, place du Tunnel, par le laboratoire de chimie. Six étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et un auditeur y ont travaillé. Les installations destinées à fournir la force motrice y sont encore en voie d'exécution. Quand elles seront terminées, les élèves de l'Ecole d'ingénieurs, auxquels ce laboratoire est spécialement destiné, pourront s'y exercer aux méthodes de mesures électriques, qui doivent être familières à tout ingénieur mécanicien.

Les *laboratoires de botanique* se divisent en laboratoire de *microscopie botanique*, dirigé par M. J. Dufour, fréquenté par huit étudiants qui ont été initiés aux études d'anatomie végétale et à l'emploi du microscope, et en laboratoire de *détermination des plantes* et de *morphologie botanique*, dirigé par M. Wilczek, et installé dans les locaux du Musée de botanique ; il a été suivi par les étudiants de première année des deuxième et troisième sections, au nombre de 32.

Le *laboratoire de géologie* se lie intimement au Musée de géologie, tous deux étant sous la direction de M. le professeur E. Renevier, et nous renvoyons pour ce qui concerne cet établissement au rapport sur les Musées.

Le *laboratoire de minéralogie et pétrographie*, dirigé par M. H. Golliez, a été suivi par 11 étudiants en hiver, 8 en été, qui se sont livrés aux études microscopiques des minéraux. Le laboratoire a profité pour cela de la collection magnifique de roches russes, donnée autrefois à l'Etat par le général de la Harpe, qui l'avait obtenue du tzar. Cette collection est encore à l'étude et formera la base des objets de démonstration.

De même que les précédents, les laboratoires, collections, etc., dépendant de la chaire de *zoologie* et d'*anatomie comparée* ont été sortis en 1894 du bâtiment de physique et installés à nouveau par les soins de M. le professeur H. Blanc dans une partie des locaux abandonnés par l'Ecole de chimie. 33 étudiants ont pratiqué dans ces laboratoires les exercices pour commençants, 3 se sont livrés à des travaux plus avancés. Etant donnée cette fréquentation très considérable, les locaux utilisés sont notoirement insuffisants ; leur exposition

est, en outre, défectueuse et il faut espérer pour cette importante branche d'enseignement une prompte solution de la question des nouveaux bâtiments universitaires où des installations complètes lui sont réservées.

II. *Section des sciences pharmaceutiques.* — L'École de pharmacie a été fréquentée par 21 élèves, savoir : 4 Vaudois, 10 Confédérés et 7 étrangers.

Le *laboratoire de chimie* a été fréquenté par 115 élèves :

Section des sciences physiques . . . . .	28 étudiants.
» médicale . . . . .	27/1 »
» de pharmacie . . . . .	»
» des ingénieurs . . . . .	<u>27</u> »
	115 étudiants.

Quatre étudiants ont subi l'examen de maître pharmacien ; un étudiant, l'examen de licence ès-sciences pharmaceutiques, et trois candidats ont fait le doctorat en chimie en présentant des thèses préparées au laboratoire de chimie.

### III. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

A. *Statistique.* — A l'ouverture du semestre d'hiver, le régime intérieur de l'École comptait 57 étudiants, soit 16 de plus que l'année précédente ; 41 étudiants étaient inscrits à la fin du semestre d'été (v. le tableau suivant).

1 <sup>re</sup> ann. : sem <sup>e</sup> d'hiv.	27,	quitte 7,	sem <sup>e</sup> d'été	20,	quitté 0.	
2 <sup>me</sup> »	»	»	13,	» 0,	» » 13,	» 2.
3 <sup>me</sup> »	»	»	11,	» 0,	» » 11,	» 1,
4 <sup>me</sup> »	»	»	<u>6,</u>	» <u>0,</u>	» » <u>—</u>	» <u>0,</u>
			<u>57</u>	<u>7</u>	<u>44</u>	<u>3</u>

Ont été promus :

De 1 <sup>re</sup> en 2 <sup>me</sup> année. . . .	18	étudiants.
» 2 <sup>me</sup> » 3 <sup>me</sup> » . . . .	11	»
» 3 <sup>me</sup> » 7 <sup>me</sup> semestre . . .	10	»
	<hr/>	39 étudiants.

Ont obtenu le diplôme d'ingénieur : cinq candidats sur 6. Ont subi avec succès les épreuves théoriques du diplôme : six étudiants sur six. Un septième a été autorisé à renvoyer son examen d'une année, à cause d'un service militaire prolongé.

C. *Modèles et instruments.* — Outre le crédit ordinaire de 500 francs, il a été alloué à l'Ecole un crédit spécial de 5910 francs pour acquisition indispensable d'instruments de topographie.

D. *Bibliothèque.* — Les 500 francs attribués à la Bibliothèque ont été presque entièrement absorbés par les abonnements aux publications périodiques. En outre, l'Ecole a reçu avec reconnaissance, de M<sup>lle</sup> Charlotte Wedell le « Cours de physique », par Boutau et d'Almeida, de M. Lehr, professeur honoraire, le « Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse pour l'année 1893 ».

POLICLINIQUE UNIVERSITAIRE. — Un rapport spécial détaillé contient sur le service universitaire tous les renseignements désirables ; nous y renvoyons ceux que la chose intéresse.

Le 1<sup>er</sup> avril 1894, M. Ackermann a remplacé, en qualité d'assistant, M. le D<sup>r</sup> Leresche et, dès le 1<sup>er</sup> octobre, M. Kopp, médecin diplômé, a succédé à M. Ackermann nommé interne à l'Hôpital cantonal.

La policlinique a été fréquentée par :

16	étudiants	pendant	le	semestre	d'hiver	1893-94.
12	»	»	»	»	d'été	1894.
19	»	»	»	»	d'hiver	1894-95.

Elle a donné 19,678 consultations contre 16,973 en 1893, soit en moyenne 65 consultations par jour. Dans les mois les plus chargés (mai, 1,561 consultations, juillet, 1,519); le nombre total des consultations a quelquefois dépassé la centaine par jour. 4,953 malades ont été examinés et soignés, 4,718 en 1893. Il a été fait, par le directeur, l'assistant et les étudiants, plus de 3,000 visites à domicile à 507 malades.

La statistique des affections pathologiques traitées en 1894 accuse 6,144 cas. Le matériel d'enseignement est donc amplement suffisant.

Quant aux rapports entre étudiants et malades, ils ont toujours été excellents, le public de malades n'a tant qu'à se louer du zèle et des soins des étudiants.

Tout en se développant au point de vue universitaire, la policlinique n'en a pas moins conservé son caractère de bienfaisance qui la rend de plus en plus utile et prospère. Ce beau résultat est certainement dû à l'activité et au savoir-faire de son excellent directeur, M. le docteur P. Demiéville, professeur.

## ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

---

# BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

La nouvelle organisation du service de la Bibliothèque cantonale, conformément à l'arrêté du 4 août 1893, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1894. Au cours de l'année, M. de Molin, maître au Gymnase classique et sous-bibliothécaire, a renoncé à ces dernières fonctions pour se consacrer exclusivement à l'enseignement; il a été remplacé dès le 1<sup>er</sup> septembre par M. L. Moret, maître de latin et de grec au collège d'Aigle.

Il n'a pas été apporté de modifications aux heures d'ouverture de la Bibliothèque qui, comme par le passé, est à la disposition du public, le matin de 9 à 12 h., le soir de 1 à 4 h. La distribution pour les livres à domicile a aussi lieu les lundi, mercredi et vendredi, l'après-midi.

Le service de la Bibliothèque, consultation et distribution, a dû être interrompu durant la revision qui a eu lieu en juillet et août et qui devra se faire chaque année à la même époque.

BIBLIOTHEQUE

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

*Livres sortis.*

SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Volumes
Janvier . . . . .	661
Février . . . . .	686
Mars . . . . .	592
Avril . . . . .	631
Mai . . . . .	524
Juin . . . . .	462
Juillet . . . . .	111
Août . . . . .	(revision)
Septembre . . . . .	395
Octobre . . . . .	501
Novembre . . . . .	581
Décembre . . . . .	610
	<hr/>
Total :	5754

*Livres sortis classés d'après les lettres du catalogue  
et les désignations qui y correspondent.*

Lettres.	Volumes
A. Bibliographies et encyclopédies . . . . .	50
B. Mémoires des Sociétés savantes. périodiques et journaux . . . . .	370
C. Géographie, voyages, diplomatique, héraldique . . . . .	160
D. Histoire ancienne et du moyen-âge . . . . .	158
E. Histoire moderne . . . . .	253
F. Histoire suisse . . . . .	80
G. Histoire des religions . . . . .	158

Histoire ecclésiastique suisse . . . . .	16
Biographies, mémoires, lettres . . . . .	196
Dictionnaires, grammaires, linguistique . . . . .	114
Littérature ancienne . . . . .	229
M. Littérature moderne . . . . .	2422
N. Philosophie, éducation . . . . .	205
O. Sciences mathématiques et militaires . . . . .	270
P. Physique, chimie, histoire naturelle . . . . .	315
Q. Sciences médicales . . . . .	78
R. Arts, métiers, agriculture . . . . .	57
S. Politique, sociologie . . . . .	97
T. Jurisprudence . . . . .	225
U. Théologie dogmatique. . . . .	190
V. Théologie pratique . . . . .	111
Total. . . . .	<u>5754</u>

La diminution du chiffre des ouvrages sortis en 1894 comparativement à ceux sortis en 1893 s'explique aisément par les considérations suivantes :

Fermeture de la Bibliothèque pour la revision en juillet et août, ce qui n'a pas eu lieu en 1893.

Mesures prises pour ne pas laisser sortir :

a) les ouvrages illustrés ; b) les collections des journaux ; c) les éditions rares et précieuses ; d) les volumes format in-4°.

Une surveillance sévère a aussi été organisée pour que les jeunes gens des établissements secondaires ne puissent pas obtenir, sans contrôle à la distribution, pour les emporter à domicile, tous les volumes demandés par eux. Il en est, comme on le pense, un bon nombre qui ne peuvent ni ne doivent leur être confiés. Il a aussi été exigé pour ces élèves une déclaration consta-



tant leur qualité à obtenir des livres de la Bibliothèque. Cette attestation leur est remise par le Directeur de l'école qu'ils fréquentent.

*Livres consultés à la Bibliothèque en 1894.*

SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Volumes
Janvier . . . . .	2,400
Février . . . . .	2,640
Mars . . . . .	1,920
Avril . . . . .	1,820
Mai . . . . .	3,340
Juin . . . . .	4,100
Juillet . . . . .	720
Août . . . . .	(revision)
Septembre . . . . .	2,340
Octobre . . . . .	1,900
Novembre . . . . .	3,800
Décembre . . . . .	3,680
Total . . . . .	<u>28,660</u>

Il y a donc eu en 1894, une augmentation sur l'année précédente de 5240 volumes donnés en consultation. Ce résultat nous montre que malgré l'exiguïté de notre salle de lecture et de consultation, le nombre des travailleurs qui s'y sont rendus a subi une réjouissante augmentation durant l'année écoulée.

Le mouvement total de la Bibliothèque en 1894 a été de 34,424 volumes. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à présent.

### Achats et abonnements.

Les achats ont été faits conformément aux propositions émises par MM. les membres de la Commission de la Bibliothèque. Parmi les acquisitions faites, nous signalerons : *Repertorium villagium Miseres*, manuscrit ; *Encyclopédie de l'architecture*, Planat.

Le nombre des périodiques s'est accru sensiblement, surtout en ce qui concerne la médecine et la chirurgie, mentionnons : *Deutsches Archiv für klinische Medizin* ; *Zeitschrift für Geburtshülfe und Gynæcologie* (la Société vaudoise de médecine a participé à ce dernier achat pour 150 fr.). Les sciences ont reçu la collection du *Bulletin de la Société des chimistes de Paris*.

### Dons.

Indiquons en premier lieu le don fait de la Bibliothèque du regretté Louis Ruchonnet par son fils, M. Ernest Ruchonnet. Cette bibliothèque comprend un grand nombre de volumes appartenant surtout au droit, à la littérature, à la philosophie et à l'histoire ; puis, une riche collection de brochures et d'imprimés concernant notre pays et qui rendra de grands services dans tous les domaines.

Donateurs à la Bibliothèque cantonale en 1894 :

La Chancellerie fédérale, la Chancellerie cantonale, le ministère de l'Instruction publique de la République française, idem, des Travaux publics. Ministère de la guerre du royaume d'Italie, ministère de l'Instruction publique de la Roumanie ; chancellerie de Washington, département de l'Instruction publique et des Cultes, secrétairerie de la Municipalité de Lausanne, MM. Ru-

chonnet, Ch., Lausanne; Vulliet, Paul, anc. prof., Lausanne; Freymond, Lausanne; Lehr, prof., Lausanne; D<sup>r</sup> et prof. Bourget, Lausanne; M<sup>me</sup> W. Barbey, Valleyres; E<sup>le</sup> Bonjour, rédacteur, Lausanne; D<sup>r</sup> Borel, Hennez-les-Bains; A. Berthoud, Gingins; Albert Duplan, maire, Thonon; Raoux, professeur; J. David, Duperrex, prof.; H. Dufour, prof.; Bridel, éditeur; Payot, éditeur; Lecomte, chancelier; Borgeaud, A., imprimeur, Lausanne; Blondel, Paris; A<sup>te</sup> Vulliet; L. Dupraz, directeur de la bibliothèque.

Le nombre des volumes acquis en 1894, par achat ou par dons (la bibliothèque Ruchonnet non comprise) est de 866. Ce chiffre ne comprend ni les collections de journaux, ni les périodiques.

### **Locaux.**

Il est inutile de répéter que les locaux de la Bibliothèque sont et deviennent de plus en plus insuffisants. Nous sommes à la veille où, dans les salles de livres, il n'y aura plus une place pour les acquisitions courantes.

### **Bibliothèque des régents.**

La Bibliothèque des régents a, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1895, été annexée à la Bibliothèque cantonale sans que toutefois les volumes qui la composent (environ 6000) aient pu prendre place dans la collection cantonale. Le service a dû être fait par les livres de la Bibliothèque cantonale; et, de ce fait, il a pu être mis à la disposition du personnel enseignant primaire des ressources bien plus nombreuses et variées.

### Catalogue.

Il n'a pas été fait depuis 1886 de supplément au catalogue de la Bibliothèque cantonale. Ce travail qui s'impose aurait été entrepris par le nouveau service de la bibliothèque sans l'arrivée de la collection Ruchonnet, et la Bibliothèque des régents qu'il faut classer et faire figurer dans le futur supplément.

La *Bibliothèque-annexe de l'Ecole de médecine* est de plus en plus mise à contribution, puisque 123 ouvrages ont été pris « en lecture » pendant le courant de l'année, alors qu'il n'en était sorti que 93 en 1893. Ces 123 ouvrages se répartissent comme suit : assistants et étudiants, 40 ; professeurs, 8 ; médecins, 75. Le nombre des lecteurs n'a pas dépassé 30 personnes.

La Bibliothèque s'est augmentée des abonnements de l'année, de quelques publications, achetées par l'Etat, et des dons de 36 publications diverses.

La Bibliothèque est ouverte le lundi et le jeudi, de 1 à 3 heures. Les ouvrages sont envoyés aux membres forains de la Société vaudoise de médecine, qui en font la demande au bibliothécaire.